



Déclaration liminaire CSAL du 4 janvier 2023

Monsieur le Président,

Nous voici convoqués pour ce premier CSAL du mandat dès le 4 janvier, nouvelle instance, mais tradition de suppression des postes respectée.

Avec **850 suppressions nettes**, et **1359 suppressions sur le réseau** DDFIP/DRFIP, 2023 est une année formidable.

Dans le Jura, ces 7 suppressions nettes vont encore briser les services et les collègues.

Les sections SOLIDAIRES FP et CGT FP du Jura vous interpellent sur 5 points :

1) Vous convoquez un CSAL sans règlement intérieur, et sans en définir les modalités au premier point de l'ordre du jour, c'est contraire à l'article 84 III du décret 1427 du 20 novembre 2020 .

Ce CSAL n'est pas conforme au décret et ne doit pas pouvoir se tenir.

2) Concernant les élus suppléants

Suite à une question posée par un autre syndicat, vous avez indiqué aux OS que les suppléants « pouvaient participer aux premières réunions du CSAL » sans qu'ils puissent participer au débat et au vote .

La note du 05/12/22 référencée Diversité/2022/12//285 indique en page 6 que « les suppléants, lorsqu'ils ne suppléent pas un membre titulaire, peuvent assister aux séances de l'instance au sein de laquelle ils exercent leur suppléance sans pouvoir prendre part au débat. »

Il n'y a donc aucune limitation dans le temps à prévoir pour la venue des suppléants.

De plus, vous qui vantez tant le dialogue social dans le Jura, vous proposez d'appliquer jusqu'à l'absurde une disposition que tous les directeurs locaux avaient mise de côté pour éviter de museler les représentants du personnel. Il n'y a aucun sens à faire taire les suppléants dans une instance locale à 7 sièges.

C'est une tartufferie que de louer le dialogue en imposant le silence.

Nous espérons vivement que le futur règlement intérieur viendra corriger cette anomalie qui vise à faire du dialogue social avec des suppléants muets.

Notre parole est-elle si dangereuse qu'il faille bâillonner les représentants du personnel ?

3) Concernant le jour de la convocation

Il est de tradition de ne pas convoquer d'instance le mercredi, afin de permettre aux chargés de familles et aux temps partiels de pouvoir y siéger, **nous vous demandons de ne plus convoquer**

d'instances le mercredi, ce qui s'est toujours fait dans le département afin que le dialogue social soit pleinement possible.

4) Concernant les suppressions de postes dans les SIP

Il y a 7 suppressions nettes dans le Jura, les SIP en concentrent 4.

Et dans votre lettre de vœux publiée sur Ulysse 39, vous demandez aux SIP de contribuer largement au dispositif « aide carburant » notamment par l'accueil et la réponse au public.

Comment pensez-vous que les agents des SIP vont réagir à cette grande nouvelle !!!

Allez-vous encore regrouper des SIP quand leur niveau sera contraint ?

Ces services ont-ils encore un avenir dans le département ?

Nous en doutons fortement, certains collègues qui y travaillent sont épuisés.

5) Concernant la lutte contre la Fraude

Un redéploiement est ciblé dans le Jura par la DG au nom de la lutte contre la fraude, et positionné au niveau des BCR.

Quelle joie de penser qu'une brigade à 4 est envisagée par la Direction Générale pour le Jura.

Joie de courte durée, « le redéploiement concernant la BCR est reporté à 2024, ce qui permettra de conduire une analyse métier ».

Alors qu'à chaque fois, vous êtes droit dans vos bottes en appliquant les décisions nationales, en matière de lutte contre la fraude, vous reportez les redéploiements de la DG.

La lutte contre la fraude n'est clairement pas la priorité du Jura, la fraude aura donc de beaux jours devant elle et ceux qui se sont épuisés à maintenir le service à flot pendant la tempête peuvent voir quel niveau de considération vous leur portez.

Dans la lignée de nos syndicats nationaux qui ont boycotté le CTR emploi, nous n'assisterons pas à cette mascarade de dialogue social que constitue ce premier CSAL sur les suppressions d'emploi.

Nous vous présentons tous nos vœux, que votre épanouissement soit à la hauteur des suppressions de postes annoncées sur 2023.